

La Feuille de Chou

Mars 2014 # 5



Édito

Le Président de la République a annoncé une nouvelle réduction des cotisations sociales des employeurs (le pacte de responsabilité) en échange d'hypothétiques créations d'emplois d'un côté mais d'un recul garanti et sans précédent des moyens des services publics de l'autre.

Pour éviter un démantèlement total des services publics (dont les qualités d'amortisseurs sociaux sont tant vantées en temps de crise) et une mise au pain sec et à l'eau des agents publics, il va falloir se battre.

**Ça commence le 20 mars
aux Finances publiques,
l'avenir de notre « maison » est en jeu !**

En espérant que ce 1^{er} numéro de 2014, mais déjà cinquième numéro de la Feuille de Chou, vous apportera certaines informations, nous vous en souhaitons une bonne lecture.

SOMMAIRE	
1/EDITORIAL	P1
2/ACTUALITES FONCTION PUBLIQUE	P1
3/ACTUALITES FINANCES	P2
4/ACTUALITES DGFIP	P2
5/ACTUALITES LOCALES	P3

ACTUALITES FONCTION PUBLIQUE

L'entrée en vigueur de la nouvelle grille de catégorie C le 1^{er} février a entraîné une **retouche des deux premiers grades de la catégorie B** : les 5^e, 6^e et 7^e échelons sont raccourcis d'un an mais le 10^e échelon est, lui, allongé d'un an.

Retrouvez les tableaux de reclassement sur notre site local.

Les 50 milliards d'économies annoncées par le Président de la République le 14 janvier dernier vont mettre au régime très sec l'ensemble des Administrations publiques et

des agents publics. « Les fonctionnaires doivent participer au nécessaire redressement du pays » a déclaré le Premier ministre.

De telles économies ne peuvent être réalisées qu'en remettant complètement à plat le pacte républicain, notamment par le développement de la décentralisation « à la carte » : aux régions riches des services développés, pour les autres... C'est absolument intolérable ! Les acteurs gouvernementaux et parlementaires prennent des positions étranges : on évoque le gel de l'avancement de tous les fonctionnaires, on dément, on y revient... Notre ministre de la Fonction Publique elle-

même indique « que le point d'indice n'a pas vocation à être gelé jusqu'à la fin du quinquennat », puis « que le dégel de la valeur du point n'est pas à l'ordre du jour », Enfin, la porte-parole du Gouvernement indique que des missions de services publiques pourraient disparaître, car « elles ne serviraient à rien !!! ». **Pour Force Ouvrière le Service public, c'est la République !**

Les négociations en cours sur la réforme complète de la grille, suite au rapport Pêcheur, sont très mal parties, le



Nos collègues de la Douane sont, comme nous, au bord du gouffre. Leur projet stratégique est aussi porteur de baisse d'effectifs, de pertes de missions, constitution de pôles... Les douaniers seront aussi dans l'action le 20 mars prochain : mêmes causes, mêmes effets !

Les taux de promotion intra-catégoriel sont encore en baisse. Pourtant les Ministres s'étaient engagés en octobre dernier à maintenir le niveau de 2013 (35 millions, contre 70 millions en 2012). Ce



Agir à la DGFIP, c'est le 20 Mars. Avec FO DGFIP, Solidaires Finances publiques, le CGT Finances Publiques et le CFDT Finances publiques toutes et tous en grève et à la manifestation. (voir ci-dessous le programme local).

Le baromètre social a rendu son verdict : 54 % des agents ont répondu. Pour 61 % de ceux qui ont répondu, la charge de travail génère un stress élevé ! 59 % ont l'impression de souvent travailler dans l'urgence (est-ce une impression ?) !

Gouvernement demandant quelles contreparties les agents pourraient consentir en échange d'une revalorisation de la dite grille. Ou comment reprendre d'un côté ce que l'on pourrait lâcher de l'autre.

FO refuse bien sûr cela. Il faut une véritable amélioration, le tassement perpétuel ne peut pas constituer une politique rendant la Fonction publique attractive.

sont seulement 30 millions qui sont consacrés à l'amélioration des promotions de grade et encore, sur ces 30 millions, 11 financent la nouvelle grille du C et 2 financent la résorption de l'emploi précaire. Retrouvez les taux grade par grade sur notre site local.

Action sociale : La réorganisation du réseau des correspondants sociaux est en cours. FO Finances demande que les correspondants sociaux ne soient pas des agents exerçant en même temps au service des ressources humaines.

Pour 24 %, la DGFIP évolue dans le bon sens. A contrario, pour 64 % elle va dans le mauvais ! Concernant le rythme du changement, 41 % le trouve trop rapide, 15 % correct et 9 % trop lent !

Une analyse complète de ce premier résultat sera mise en ligne prochainement sur notre site local.

Les discussions sur le **régime indemnitaire unifié** avancent péniblement. Toutes les informations sur les discussions en cours sur le site local.

Reclassement d'échelon des agents promus B en A avant 2007 : une avancée mitigée. Le projet de décret ne s'appliquerait qu'aux collègues toujours en fonction à la date de sa publication (les retraités en sont exclus) et à la condition d'être encore inspecteur (les promus Inspecteurs Divisionnaires en sont également exclus).

Les agents concernés devront en faire la demande dans les trois mois suivant la publication du décret (à ne pas rater!).

Une nouvelle carrière sera calculée en considérant qu'ils ont été B jusqu'au 1^{er} janvier 2007 puis inspecteurs à compter de cette date.



Agir à la DGFIP, c'est le 20 Mars. Les sections aubois FO DGFIP et Solidaires Finances publiques ont écrit aux 433 maires de l'Aube pour les informer des dangers qui pèsent sur le réseau des Finances publiques.

Par ailleurs nous vous appelons toutes et tous à vous mettre en grève le 20 mars ; la situation le justifie pleinement (voir ci-dessus!).

Les deux sections ont regroupé leurs forces pour affréter un bus pour se rendre en nombre à la manifestation parisienne. Il doit être plein !

Les opérations pour **l'entretien professionnel** sont en cours. Retrouvez un dossier complet sur notre site local et contactez-nous si nous avez des questions.

Le mouvement local des inspecteurs au 1^{er} mars 2014 a été nul dans l'Aube : aucun mouvement.

Si la situation est plus favorable ils seront reclassés. L'injustice n'est donc que partiellement réparée.

Agents ayant exercés en Zone Urbaine Sensible : un nouveau point a été fait. Si vous êtes concernés faites vous connaître des Ressources Humaines et transmettez-nous votre dossier pour un suivi au niveau national.

Les potentialités pour la liste d'aptitude 2014 de C en B ont été revues à la baisse par rapport à celles annoncées en fin d'année : 1 024 promotions contre les 1 169 annoncées par la Direction Générale.

Suppressions d'emplois 2014 : la répartition de la pénurie est la suivante :

F F : -1 A+ (SPF 2), -2 A (BDV et PCE), - 1 B (SIP TA, cellule CSP), - 1C (SIE TA),

F GP : - 1 A (Direction), - 1 B (Direction Services financiers) – 3 C (ERD, Bouilly, Lusigny), + 1 C (SIP TE)

Ponts naturels : Les 2 mai 2014, 26 décembre 2014 et 2 janvier 2015 sont actés. Ceux des 9 mai 2014 et 10 novembre 2014 sont refusés. Celui du 30 mai (Ascension) reste suspendu à la note de campagne IR.

La décision de la Direction sera communiquée prochainement.

Un groupe de travail DUERP s'est réuni 2 jours (!) pour examiner les plus de 750 risques recensés dans l'Aube. Si des solutions ont été proposées pour les problèmes matériels (goulottes, etc.), les risques psycho sociaux sont beaucoup plus difficiles à réduire : il faudrait principalement des emplois que la Direction locale n'est évidemment pas en mesure de promettre. On atteint les limites de l'exercice. Le CHS CT émettra un avis sur la PAP 2014 le 4 avril.

La délégation de l'Action sociale a lancé les inscriptions à la première sortie de l'année : Verdun. C'est un franc succès en ce centenaire de la Grande Guerre.

Les comptes rendus complets de ces instances sur le site local
<http://www.fo-dgfip-sd.fr/010/>

JEUDI 20 MARS

TOUTES ET TOUS EN GREVE !

**TOUTES ET TOUS A PARIS
POUR LA MANIFESTATION !**

(DÉPART EN CAR DE TROYES)

A venir : CDAS le 21 mars, CTL le 17 avril, CHS CT le 4 avril.

POUR NOUS CONTACTER :

Laurent CROUZET, secrétaire départemental, Trésorerie d'Arcis sur Aube, 03 25 37 84 69
Laurie Anne TERRASSE, secrétaire départementale adjointe, SIE Troyes Extérieur, 03 25 41 68 93
Louis LAUNAY, trésorier départemental, CEPL, 03 25 43 72 24
Mel : fo.ddfip10@dgfip.finances.gouv.fr
Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/010/

**BULLETIN
D'ADHESION**

NOM : PRÉNOM :



**Première organisation
syndicale du département**

TEMPS DE TRAVAIL :%

AFFECTATION :